

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 19 novembre 2020 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 18 membres.

20/054/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DE LA MER - SERVICE MER ET LITTORAL- Attribution d'une subvention à l'association "Les amis de l'Huveaune" - Approbation de la convention.

20-36194-DM

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La politique de la Ville de Marseille en mer et sur le littoral, votée en décembre 2010, vise, entre autres, à concilier la préservation du patrimoine naturel et sa valorisation. Cet objectif est décliné dans les Plans pour la préservation et la valorisation du milieu marin et de ses ressources, et pour la gestion du littoral, qui ont précisé les enjeux sur le territoire marseillais, en particulier l'amélioration de la connaissance et du respect du littoral et du milieu marin, ainsi que les renforcements et soutiens d'actions pédagogiques à destination des scolaires et du grand public.

Plusieurs associations proposent chaque année des programmes d'animations et des ateliers dans le domaine de l'éducation à l'environnement, sur les thèmes du milieu marin, du littoral et des calanques, à destination de différents publics, jeunesse, scolaires, loisirs, enfance inadaptée, familles ou grand public. Ces projets sont destinés à améliorer la perception du public sur les questions d'environnement, de prolonger les acquis des actions éducatives en la matière et concourent aux objectifs de sensibilisation à l'environnement et au développement durable de la Ville de Marseille.

Parmi ces initiatives, et en complément de la première répartition de subventions soumise au Conseil Municipal du mois d'octobre, la Ville souhaite aider l'association « Les Amis de l'Huveaune ».

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil d'Arrondissements une subvention d'un montant total de 4 000 Euros (Quatre mille Euros) au bénéfice de l'association suivante ainsi que la convention associée :

Associations	Projet	N° de dossier	Montant de la subvention
LES AMIS DE L'HUVEAUNE	Valorisation du carnet "Industries et paysages, la face cachée du Parc national des Calanques	EX016295	4 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EMME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée la convention avec l'association « Les Amis de l'Huveaune » ainsi que la subvention qui lui est attribuée dans le cadre des crédits 2020.

ARTICLE 2 Madame La Maire ou son représentant est habilitée à signer la convention susvisée.

ARTICLE 3 Cette dépense d'un montant de 4 000 Euros (Quatre mille Euros) sera imputée au budget principal 2020 : Service Mer et Littoral code service 45503 - nature 6574.1 - fonction 830 - code action 16114596.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**